

# Pourquoi les individus aident-ils moins autrui lorsqu'ils sont nombreux ?



## Peggy Chekroun

Université de Paris Ouest (Nanterre-La Défense)

<<http://upx.psychologie-sociale.org/spip.php?article61>>

**Le point de départ : l'affaire Kitty Genovese.** Le 13 mars 1964, à New York, Kitty Genovese était violée et assassinée en pleine rue. Ses cris ont attiré l'attention de 38 habitants des immeubles voisins. Cependant, l'histoire veut qu'aucun de ces 38 témoins ne soit venu en aide à la jeune femme, ni n'ait prévenu les secours de cette agression. Si ce fait divers figure en bonne place dans la plupart des manuels de psychologie sociale, c'est parce qu'il suscita l'intérêt de deux psychologues sociaux américains, Latané et Darley, et se trouva ainsi à l'origine de travaux fondamentaux dans la discipline. En effet, stupéfaits de l'inaction des nombreux témoins lors de l'agression, Latané et Darley ont lancé une série de recherches visant à expliquer comment Kitty Genovese a pu subir cette agression face à 38 témoins sans que personne ne tente de la secourir.

Peggy Chekroun est maître de conférences en psychologie sociale expérimentale à l'Université de Paris Ouest, Nanterre – La Défense depuis 2004. Ses recherches portent notamment sur le contrôle social et l'effet spectateur et ont fait l'objet de publications internationales sur cette thématique.

### Pour citer cet article :

Chekroun P. (2008). Pourquoi les individus aident-ils moins autrui lorsqu'ils sont nombreux ?. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°2, pp. 9-16. Disponible à l'adresse suivante : <<http://RePS.psychologie-sociale.org>>.

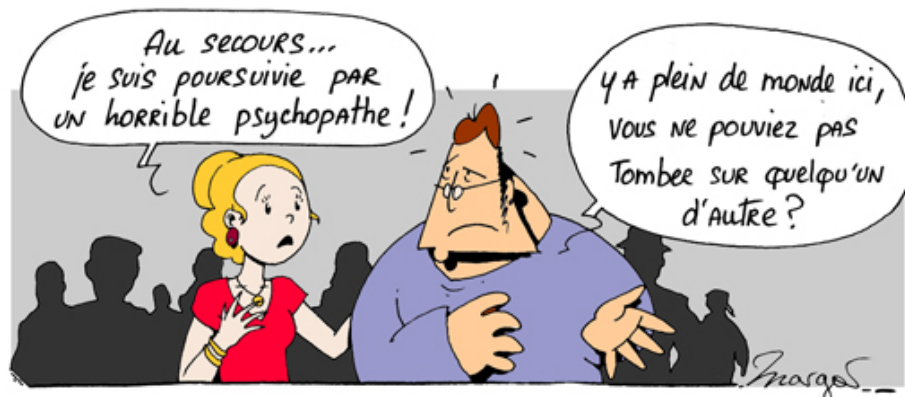


Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

## Premières mises en évidence en laboratoire

Dans un premier temps, Latané et Darley ont mis en place plusieurs expériences ingénieuses afin de reproduire l'effet observé dans la rue lors de l'affaire Kitty Genovese.

Dans la première de ces études (Darley & Latané, 1968), des participants étaient placés dans une situation où un individu qu'ils entendaient au moyen d'un interphone était victime d'une crise d'épilepsie. Cette crise survenait au cours d'une discussion par interphone interposé pour laquelle on faisait varier le nombre d'intervenants supposés être présents. Les participants devaient prendre part à une discussion par interphone avec une, deux, ou cinq autres personnes se trouvant toutes dans des pièces séparées. L'une de ces personnes, un compère, à un moment donné de la discussion, simulait une crise d'épilepsie. Darley et Latané s'intéressaient à la réaction du participant lorsqu'il entendait la crise de la victime. Or, en dehors de cette pseudo victime, les autres éventuels participants étaient fictifs. Seul le participant entendait ainsi réellement cette crise. Les résultats obtenus montrent que les participants interviennent d'autant moins qu'ils considèrent que d'autres témoins assistent à la scène. En effet, quand le participant croit qu'il est le seul témoin, il intervient dans 85 % des cas alors que ce taux d'intervention est de 62 % quand un autre témoin est censé être présent, et de seulement 31 % quand le participant pense que quatre autres témoins assistent à la crise. Le simple fait qu'ils pensent que quelqu'un d'autre assiste à la crise d'épilepsie réduit largement les chances que les individus décident d'apporter leur aide à la victime.



Suite à cette première étude, Latané et Darley, mais aussi d'autres chercheurs, ont pu reproduire cet effet dans de multiples contextes et sont parvenus à un consensus sur le fait que plus le nombre de témoins d'une situation d'urgence est grand, plus les chances que chacun de ces témoins interviennent sont réduites. Cet effet s'est alors fait connaître sous le nom d'« Effet Spectateur » ou « Effet du témoin » (*Bystander Effect*). Cet effet spectateur a ainsi pu être reproduit lorsque des participants se trouvaient dans une salle d'attente dans laquelle de la fumée s'infiltrait, assistaient à un vol, entendaient une secrétaire tomber d'un escabeau, voyaient quelqu'un renverser une trousse remplie de stylos ou embarrassé avec un pneu crevé. Dans toutes ces situations, si la probabilité qu'une personne seule vienne en aide à la victime ou prévienne quelqu'un du danger était élevée, dès lors qu'au moins un autre témoin était présent, cette probabilité était réduite, et ceci d'autant plus que le nombre de témoins augmentait. Face à la répétition du phénomène, Latané et Darley ont travaillé à l'élaboration d'une théorie explicative de cet effet délétère du groupe sur les comportements d'aide.

## Une explication théorique de la diminution des comportements d'aide en présence d'autrui : la théorie de Latané & Darley (1968)

Dans leur théorie proposée en 1968, Latané et Darley décomposent tout d'abord les situations d'urgence en trois séquences. Ainsi, pour qu'un individu prenne la décision d'intervenir et d'apporter son aide à autrui, il doit tout d'abord (a) remarquer la situation, (b) puis interpréter cette situation comme étant une urgence, (c) et enfin décider qu'une intervention de sa part est la réponse la plus adaptée à cette situation. Or, à chacune de ces trois étapes, la présence d'autres témoins peut avoir une influence. Trois processus ont ainsi été proposés par les auteurs comme étant susceptibles d'affecter la prise de décision individuelle d'apporter de l'aide. Ces trois processus sont *l'influence sociale*, *l'appréhension de l'évaluation*, et *la diffusion de la responsabilité*.

### Trois processus conduisant à l'inaction

#### *Que font les autres ?*

Le premier de ces processus, *l'influence sociale*, implique que dans une situation d'urgence potentiellement ambiguë, un individu placé en présence d'autres personnes va probablement, faute de moyens objectifs, être tenté de s'assurer de l'exactitude de sa propre interprétation de la situation en observant la réaction des autres personnes présentes. Avant d'intervenir, le témoin d'une situation d'urgence va ainsi vérifier qu'il a bien compris la situation. Par exemple, entendant un bruit sourd dans une pièce voisine, chaque personne présente va tout d'abord regarder ce que font les autres afin de confirmer ce qu'elle a compris : a-t-elle bien entendu ? Ce bruit est-il bien bizarre ? Les autres ont-ils l'air d'avoir entendu la même chose ? etc.

Or, si tous les témoins adoptent cette même stratégie, un moment va passer durant lequel ils vont tous s'observer mutuellement sans agir. Face à cette inaction des autres, chaque individu va pouvoir considérer que la situation est peut-être moins urgente qu'il ne le pensait et décider de ne pas intervenir. Tous les témoins étant lancés dans le même processus, il en résulte qu'aucun d'entre eux ne va intervenir pendant ce temps d'observation mutuelle. On parle d'un phénomène d'*ignorance plurielle*. La conséquence minimale de ce processus qui peut être observée est un délai plus long pour l'apparition d'aide quand le nombre d'aidants potentiels est grand. La conséquence la plus importante pourra être une absence totale d'intervention de la part des témoins. Pour que ce processus d'influence sociale apparaisse, Schwartz et Gottlieb (1976) précisent qu'il est essentiel que les différentes personnes présentes aient la possibilité de s'observer les unes les autres. Ainsi, si les témoins d'une situation savent que d'autres personnes assistent à la scène mais n'ont aucun moyen de connaître la réaction de ces personnes, alors il ne peut y avoir influence sociale. Cependant, même s'il n'y a pas influence sociale, deux autres processus pourront être mis en œuvre et produire les mêmes conséquences.

*De quoi vais-je avoir l'air si je me trompe ?*

Le second processus mis en évidence comme pouvant être à l'origine de l'effet spectateur est *l'appréhension de l'évaluation*. Lorsqu'un individu décide d'intervenir dans une situation d'urgence, il prend le risque de s'être trompé en interprétant cette situation comme une urgence ou en considérant qu'il doit intervenir. En présence d'autrui, ce risque s'accompagne d'une crainte de voir son comportement évalué négativement, voire d'une peur de paraître ridicule en cas d'erreur. Cette crainte est d'autant plus importante que le nombre de témoins est grand. Si, par exemple, face au bruit sourd dans la pièce voisine, l'un des témoins se lève brusquement et court à côté où se trouve simplement quelqu'un qui plante un clou avec un marteau, il reviendra penaud vers les autres, et risquera de passer pour quelqu'un qui ne se contrôle pas, qui a peur pour rien. La crainte d'être évalué négativement par les autres témoins est donc un facteur susceptible d'inhiber les conduites d'aide en présence d'autrui. Cette appréhension de l'évaluation est liée au fait que l'individu a conscience que les autres personnes présentes ont connaissance de sa conduite (Schwartz & Gottlieb, 1976).

---

**« la probabilité qu'un individu intervienne face à une urgence diminue au fur et à mesure que le nombre de témoins augmente »**

---

*Pourquoi moi plutôt qu'un autre ?*

Enfin, la *diffusion de la responsabilité* est le processus que Latané et Darley ont le plus largement développé et qui a fait l'objet du plus grand nombre de travaux par la suite. Quand un individu se trouve seul face à une urgence, lui seul est susceptible d'apporter de l'aide. La responsabilité de l'aide repose sur lui seul. Mais, quand plusieurs personnes sont là, la responsabilité de l'intervention ne se limite pas à l'une d'entre elles. La responsabilité se trouve partagée entre tous ces témoins. Plus le nombre de témoins est grand, plus la diffusion de la responsabilité est forte, donc plus la part de responsabilité incombant à chaque individu est faible. Une non-intervention est ainsi nettement moins coûteuse psychologiquement pour un individu que s'il avait été seul à devoir réagir face à l'urgence. Ceci explique alors que la probabilité qu'un individu intervienne face à une urgence diminue au fur et à mesure que le nombre de témoins augmente. Ce processus n'impose pas, par ailleurs, que le sujet voit ou soit vu par les autres témoins. Selon Schwartz et Gottlieb (1976), il suffit qu'un individu sache que d'autres personnes assistent également à la scène pour que la diffusion de la responsabilité entre en jeu, et ceci y compris si les témoins n'ont pas mutuellement connaissance de leurs réactions. La simple connaissance de la présence d'autrui suffit, en réduisant la part de responsabilité individuelle, à inhiber l'intervention de chacun des témoins.

**Quelles sont les situations pouvant empêcher l'apparition de l'effet spectateur ?**

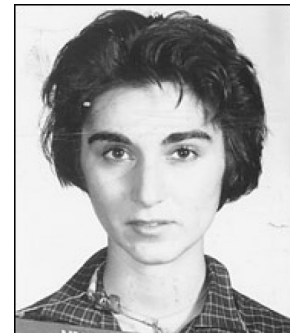
Si l'effet spectateur semble relativement robuste et stable, et si la présence d'autrui inhibe manifestement le plus souvent les conduites d'aide, un certain nombre de travaux ont cependant pu mettre en évidence des facteurs en mesure d'éviter ou, tout au moins, de réduire cet effet. Ces facteurs semblent, pour la plupart, éviter l'apparition de l'effet spectateur en réduisant la diffusion de la responsabilité ou l'influence sociale.

### Pas de doute, l'heure est grave !

Récemment, Fischer, Greitemeyer, Pollozek, et Frey (2006) sont parvenus à éviter l'apparition de l'effet spectateur en manipulant l'importance du danger encouru par une victime. En effet, dans cette étude, une jeune femme se faisant agresser par un homme de stature imposante recevait autant d'aide que les participants assistant à la scène soient seuls ou plusieurs. Par contre, lorsque le danger était moindre pour cette jeune femme du fait d'un agresseur moins menaçant (un homme petit et maigre), l'effet spectateur apparaissait de manière classique : les témoins en groupe venaient moins au secours de la jeune femme que les témoins seuls. De ces travaux, on peut tirer la conclusion que la situation ne présentant pas d'ambiguïté quant au danger encouru par la victime, les témoins n'ont pas besoin de se référer aux réactions d'autrui pour déterminer la réponse adaptée, ce qui évite l'apparition du phénomène d'ignorance plurielle et ainsi l'effet spectateur. Dans la même veine, des chercheurs ont suggéré que dès lors que la personne ayant besoin d'aide en fait une demande explicite, l'effet spectateur n'apparaît pas. Pour être aidé, appelez à l'aide !

### C'est à moi de faire quelque chose...

D'autre part, différents travaux ont permis de mettre en avant des facteurs qui suspendent l'émergence de l'effet spectateur en réduisant la diffusion de la responsabilité entre les témoins. Ces facteurs fonctionnent en concentrant la responsabilité d'intervenir sur un individu donné et ceci quel que soit le nombre d'autres personnes présentes. Ainsi, lorsque les individus sont particulièrement concernés par les conséquences de la situation nécessitant une intervention de leur part, ou par l'action à entreprendre en elle-même, alors ils ne subissent plus l'effet délétère de la présence d'autres témoins sur leur décision d'aider. Une expérience a ainsi pu montrer que face à une expérimentatrice qui se blessait en tombant d'un escabeau, des témoins étudiants dans diverses filières apportaient, conformément aux attentes de l'effet spectateur, d'autant moins leur aide qu'ils étaient nombreux. Cependant, lorsque ces témoins étaient des élèves infirmières, elles intervenaient tout autant qu'elles soient seules ou plusieurs. Le fait que leur formation les rendent particulièrement compétentes pour venir en aide à cette expérimentatrice évitait qu'elles se partagent la responsabilité avec les autres témoins présents (Cramer, McMaster, Bartell & Dragna, 1988). Les élèves infirmières se sentent en effet plus concernées par le fait d'aider un blessé que les autres étudiantes et ce simple sentiment suffirait alors pour surmonter l'effet spectateur.



Kitty Genovese

Dans la même optique, dans des travaux portant non plus spécifiquement sur le comportement d'aide mais sur le contrôle social (une réaction visant à faire cesser un comportement contre-normatif ou incivil), l'effet spectateur disparaissait lorsque les témoins d'un acte incivil étaient impliqués personnellement

dans la situation parce qu'un individu jetait des débris dans un jardin de leur quartier. Dans une situation où les participants voyaient le même individu dégrader les locaux d'un grand centre commercial, comportement ne suscitant qu'un faible sentiment d'implication personnelle, l'effet spectateur tel que mis en évidence par Latané et Darley apparaissait (Chekroun & Brauer, 2002, 2004). Comme c'était le cas pour les élèves infirmières dans l'exemple précédent, on peut considérer que c'est le fait de se sentir impliqué ou concerné qui, en permettant aux individus de se sentir alors plus responsable qu'autrui, conduit les témoins d'une situation critique à apporter leur aide et à intervenir quel que soit le nombre de témoins présents.

### Comme un seul homme !

Comme nous l'avons vu, l'effet spectateur est dépendant de facteurs liés aux relations et évaluations sociales entre les témoins. Ainsi, les relations préexistantes entre ces individus peuvent modifier les processus d'influence sociale, d'appréhension de l'évaluation, et de diffusion de la responsabilité. Il a ainsi été montré que ces trois processus sont particulièrement saillants lorsque les témoins ne se connaissent pas préalablement. Dans la continuité de ses travaux avec Darley, Latané s'est en effet penché sur les conséquences du fait que les témoins de la situation d'urgence se connaissent ou non (Latané & Rodin, 1969). Un effet de cette variable a pu alors être mis en évidence dans le sens où, comme s'y attendaient les chercheurs, l'effet spectateur se révélait être de moins grande ampleur dès lors que le groupe de témoins était composé d'amis. Lorsque le groupe de témoins présente un fort niveau de cohésion, les individus craindraient moins l'évaluation des autres, ils seraient moins inhibés par la peur du ridicule. De plus, la responsabilité d'intervenir ne serait non plus divisée entre les personnes présentes mais reposerait totalement sur l'ensemble du groupe. Les individus ne réagiraient non plus indépendamment les uns des autres mais en tant que groupe et apporteraient ainsi leur aide ensemble... comme un seul homme !



The Miss par This is A Wake Up Call (2006)

### Enfin, vaut-il mieux se faire arracher son sac à main dans une rue quasiment déserte ?

La théorie de l'effet spectateur, mise à l'épreuve avec succès à de nombreuses reprises, laisse penser que plus le nombre de personnes assistant à une situation d'urgence est grand, plus la probabilité que l'un d'entre eux décide d'apporter son aide est réduite. Que ce soit parce que la présence d'autrui nous inhibe ou réduit notre sentiment de responsabilité, nous réagissons plus vite et plus



fréquemment en étant seul qu'en groupe. Ainsi, une victime de vol, d'agression ou autre aurait plus de chances de trouver de l'aide face à un personne seule que si beaucoup de monde assiste à la scène. Cependant, nous voyons que plusieurs facteurs peuvent permettre à ces nombreux témoins d'éviter de succomber à la tentation de l'effet spectateur. Si le danger est clair, si l'aide est demandée, ou si l'on parvient à responsabiliser une personne en particulier, alors on peut espérer recevoir de l'aide, y compris face à une grand nombre de personnes...

### Alors pourquoi le cas Kitty Genovese ?

Kitty Genovese, lors de son agression, aurait appelé à l'aide et ce explicitement et à plusieurs reprises. Aucun doute ne subsistait chez les témoins sur le fait qu'elle était en train de se faire agresser par un inconnu, et aucun de ces 38 témoins n'aurait même appelé les secours ? Ces éléments ne sont-ils pas en contradiction avec les éléments théoriques proposés ?

En fait, très récemment, quelques psychologues sociaux se sont replongés dans le dossier Kitty Genovese... Les éléments mis en avant seraient moins inquiétants que ceux rapportés jusqu'alors quant au comportement des individus face au besoin d'aide d'autrui. Sur les 38 témoins, seuls six auraient réellement vu la scène, les autres ayant simplement entendu les cris : seuls ces six personnes pouvaient donc avoir la certitude de ce qui était en train de se passer. Sur ces six personnes, seules trois ont affirmé avoir vu la victime et son bourreau côte à côte dans la rue, mais aucun n'a vu Kitty se faire battre par son agresseur. L'un de ces témoins aurait crié et fait fuir l'agresseur... pour un temps. Celui-ci serait alors revenu à la charge mais dans le hall d'entrée de la jeune femme, où personne ne pouvait ni voir ni entendre la suite de la scène. Un autre de ces témoins affirme avoir contacté la police. Les témoins directs auraient donc réagi. Seuls les 32 témoins les plus éloignés, ceux qui ne voyaient pas la scène, auraient été victime d'une déresponsabilisation et offert à la psychologie sociale l'acte de naissance de l'effet spectateur. Cette analyse récente des faits non seulement ne remet pas en cause l'existence de l'effet spectateur, mais illustre aussi les précisions proposées ultérieurement concernant les conditions d'apparition de cet effet : les individus les plus impliqués assument leur responsabilité et interviennent face à une urgence.

La réalité de ce fait divers aurait-elle alors été noircie pour « pimenter » les manuels de psychologie sociale ? Quoi qu'il en soit, les travaux qui en ont découlés ont permis de mettre en évidence l'un des effets les plus robustes, résistants, et indémodable de la discipline. L'effet spectateur de Latané et Darley trouve en effet des illustrations tous les jours et nous en sommes tous régulièrement les témoins.

## Pour aller plus loin

Latané, B., & Nida, S. (1981). Ten years of research on group size and helping. *Psychological Bulletin*, 89, 308-324.

Manning, R., Levine, M., & Collins, A. (2007). The Kitty Genovese Murder and the Social Psychology of Helping : The parable of the 38 witnesses. *American Psychologist*, 62, 555-562.

## Lexique

**Comportement d'aide (ou conduite d'aide)** : acte volontaire mis en œuvre dans le but d'en faire bénéficier autrui.

**Compère (confederate)** : complice de l'expérimentateur qui joue un rôle prédéfini dans l'expérience (par exemple, un faux participant adoptant un comportement prévu dans le scénario de l'expérience).

**Contrôle social** : réaction informelle destinée à manifester sa désapprobation envers le comportement d'autrui, notamment lorsque ce comportement transgresse une norme sociale.

## Références bibliographiques

Chekroun, P., & Brauer, M. (2002). Reactions to norm violations and the number of bystanders: Evidence for the bystander effect in social control behavior. *European Journal of Social Psychology*, 32, 853-867.

Chekroun, P., & Brauer, M. (2004). Contrôle social et effet spectateur : L'impact de l'implication personnelle. *L'Année Psychologique*, 104, 83-102.

Cramer, R. E., McMaster, M. R., Bartell, P. A., & Dragna, M. (1988). Subject competence and the minimization of the bystander effect. *Journal of Applied Social Psychology*, 18, 1133-1148.

Darley, J. M., & Latané, B. (1968). Bystander intervention in emergencies: Diffusion of responsibility. *Journal of Personality and Social Psychology*, 8, 377-383.

Fischer, P., Greitemeyer, T., Pollozek, F., & Frey, D. (2006). The unresponsive bystander: Are bystanders more responsive in dangerous emergencies. *European Journal of Social Psychology*, 36, 267-278.

Latané, B., & Rodin, J. (1969). A lady in distress: Inhibiting effects of Friends and Strangers on Bystander Intervention. *Journal of Experimental Social Psychology*, 5, 189-202.

Schwartz, S. H., & Gottlieb, A. (1976). Bystander Reactions to a Violent Theft: Crime in Jerusalem. *Journal of Personality and Social Psychology*, 34, 1188-1199.

**Le contenu de la Revue électronique de Psychologie Sociale est sous contrat Creative Commons.**



<http://RePS.psychologie-sociale.org>